

# Barbazan-Debat

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N° 33 - MARS 2017



*Barbazanaises,  
Barbazanais,*

*Nous continuons notre chemin et le but que nous nous sommes fixé : garantir à celles et ceux qui vivent dans notre cité bien-être et qualité de vie, dans un environnement harmonieux.*

*Pour cela, nous avons cinq priorités : accès aux soins, qualité des transports, proximité des commerces, sécurité et lien entre générations.*

*Nous sommes exactement à mi-mandat et nous pouvons dire que nous avons réalisé pratiquement notre programme. Nous avons donc trois ans devant nous pour répondre à de nouveaux projets, à de nouvelles opportunités, à de nouveaux défis.*

*Nos finances sont saines, ce qui nous permet avec optimisme, de nous autoriser à aller plus loin dans notre politique de bien vivre à Barbazan tout en respectant nos engagements liés à la fiscalité.*

*Le budget a été voté le 27 mars : il est conforme à nos orientations et nos engagements, pas d'augmentation de la dette, pas d'augmentation d'impôts.*

*Notre programme d'investissements est en accord avec les objectifs que nous nous sommes fixés et vient s'étoffer de projets nouveaux, contribuant ainsi au développement économique de notre département.*

*Dans le prochain bulletin nous ferons un bilan de situation détaillé et vous présenterons nos nouvelles intentions.*

*Ce bulletin est riche d'informations que vous pouvez retrouver sur notre site internet plus accessible et actualisé.*

A bientôt.

*Le Maire*  
Jean-Christian PEDEBOY

## Sommaire

❖ éditorial  
❖ la vie municipale

❖ un tour d'horizon  
❖ les associations

❖ informations générales  
❖ le carnet des familles

## Les mineurs et les voyages à l'étranger



Depuis le 15 janvier 2017, les mineurs voyageant à l'étranger sans un dépositaire de l'autorité parentale l'accompagnant, doivent être munis d'une autorisation de sortie du territoire.

Trois documents obligatoires devront les accompagner tout au long de leur séjour :

- ◆ La pièce d'identité du mineur ou son passeport
- ◆ Le formulaire Cerfa n° 15646\*01 que vous pourrez télécharger très prochainement sur le site : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr). Il vous suffira de l'imprimer et de le remplir.
- ◆ La photocopie de la pièce d'identité ou du passeport du parent signataire de l'autorisation de sortie du territoire.

Attention : Le livret de famille n'est pas un document officiel d'identité car il ne comporte pas de photo.



## La personne âgée et le recours à un salarié

Cette solution a un coût pour la personne employeur.

**Il est également possible d'employer en direct sans passer par un intermédiaire :** Embaucher un salarié en direct offre de nombreux avantages : choix de la personne, indépendance dans la gestion de la relation, évite la multiplicité des intervenants. Mais il est impératif de respecter les obligations liées au droit du travail soit :

- ◆ Rédiger un contrat de travail formalisé avec période d'essai, dès que la personne intervient plus de 8 heures par semaine ou de plus de 4 semaines consécutives dans l'année.
- ◆ Effectuer les démarches auprès de l'Urssaf pour ouvrir un compte cotisant, puis régler les cotisations patronales.
- ◆ Mensuellement informer l'Urssaf du nombre d'heures travaillées et du salaire horaire net versé (Smic ou salaire minimal de la branche, indiqué dans la convention collective) à charge de l'Urssaf de calculer le montant des cotisations dues et d'adresser la facture.

**Attention :** Sont exonérés des cotisations patronales de Sécurité Sociale Maladie, Vieillesse et d'Allocations Familiales les bénéficiaires de l'APA, les personnes de plus de 70 ans ou leur conjoint et les personnes de plus de 60 ans titulaires d'une carte d'invalidité à 80 %.

Se servir du Chèque-emploi service universel (Cesu déclaratif), qui est un contrat de travail simplificateur pour les interventions de moins de 4 semaines consécutives ou inférieures à 8 heures hebdomadaires permettant de payer le salarié, sans obliger l'employeur d'effectuer certaines formalités administratives notamment la déclaration à l'Urssaf, bulletin de paie.

Le Cesu ouvre droit au crédit d'impôt.

Organiser le suivi médical du professionnel en faisant passer : visite médicale d'embauche, visites périodiques et

visites de reprise après un arrêt maladie (la rémunération de l'arrêt maladie est assurée par l'Assurance maladie).

Payer les congés payés : le salarié a droit à des congés payés rémunérés par l'employeur.

En cas de licenciement, mettre en œuvre toute la procédure de licenciement en respectant la réglementation du travail comme tout employeur :

- ◆ envoi d'une lettre de convocation recommandée avec accusé de réception (LRAR) à l'entretien préalable de licenciement ;
- ◆ entretien avec le salarié ;
- ◆ envoi d'une lettre de licenciement en LRAR.

## Carte d'identité biométrique

Depuis le mardi 7 mars 2017, dans notre département, les modalités de renouvellement de la carte nationale d'identité ont évolué. Ne seront plus délivrées que des cartes biométriques, sur lesquelles les empreintes digitales sont enregistrées, comme c'est déjà le cas pour les passeports. Certaines mairies sont équipées pour produire ces cartes d'identité nouvelle génération. La demande pourra se faire sur Internet mais il faudra toujours se rendre dans la mairie où les démarches ont été faites pour récupérer la pièce d'identité.

La mairie de BARBAZAN-DEBAT ne pourra plus faire ces démarches, ne disposant pas du matériel nécessaire. Les mairies équipées sont au nombre de 14.

Ce sont les mairies des communes de Argeles-Gazost, Arreau, Aureilhan, Bagnères de Bigorre, Castelnau Magnoac, Lannemezan, Lourdes, Luz Saint Sauveur, Maubourguet, Séméac, Tarbes, Tournay, Trie sur Baïse, Vic en Bigorre.

Plusieurs solutions peuvent être privilégiées selon le statut que la personne âgée veut (ou peut) avoir.

### Ne pas être employeur :

Dans ce cas, la personne âgée peut avoir recours à un organisme prestataire qui est l'employeur, qui facture les différentes prestations effectuées par ses salariés. L'organisme s'occupe de toutes les formalités administratives. Il n'est pas possible de choisir la personne salariée et pour assurer la prise en charge en continu, différentes personnes interviennent auprès de la personne âgée, source d'un inconfort et d'instabilité.

Il est également possible d'avoir recours au prêt de main d'œuvre. Il est fait appel à un organisme qui met à la disposition de la personne âgée un salarié. La personne âgée est cliente. Le recruteur est l'organisme qui a la possibilité de déléguer certaines responsabilités rendant la personne âgée employeur.

### Etre employeur :

**Une autre solution consiste à avoir recours à un organisme mandataire en conservant le statut d'employeur :** L'organisme s'occupe du recrutement et de la gestion administrative du salarié.

## Elections présidentielles 2017

Comme nous vous l'annoncions dans le bulletin précédent, plusieurs élections vont rythmer l'année 2017.

Tout d'abord, l'élection présidentielle qui aura lieu les dimanches 23 avril et 7 mai 2017.

Comme pour toute commune supérieure à 3500 habitants, pour voter, **vous devrez présenter obligatoirement une pièce d'identité.**

De plus, vous avez reçu une nouvelle carte d'électeur où figurera le bureau de vote où vous devrez vous présenter.



## Les jeux appréciés ?

Si la fréquentation est un critère qui permet de dire que l'ensemble des jeux installés répond à un besoin, la réponse est oui.

Situés sur le chemin de l'école, ils permettent une halte ludique avant de passer «aux choses sérieuses».

La mise en place de mobiliers d'extérieur va compléter les équipements et créer un espace de détente qui permettra les pauses goûters des grands et des petits.



## CCAS

Le CCAS renouvelle la «bourse au Permis de conduire».

Cette bourse sera allouée à quatre jeunes de la commune pour financer en partie leur permis de conduire. En contrepartie, les jeunes âgés de 18 à 25 ans s'engagent à participer à la vie de la commune au travers d'une activité à caractère social ou communal pour une durée de 70 h sur 2 semaines, durant la période d'été.

Une charte sera signée avec une auto-école participant à cette action.

**Dates à retenir :** retrait des dossiers en Mairie à partir du **2 mai 2017**, limite dépôt des dossiers le **30 mai 2017**.

Un jury d'élus sélectionnera les candidats retenus en tenant compte de leur situation familiale et financière et de leur projet scolaire ou professionnel.

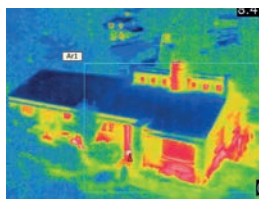


## ENVIRONNEMENT

### Nuit de la Thermographie

Engagée dans une démarche éco-responsable en matière de maîtrise d'énergie, notre commune a participé le 26 janvier 2017 à une animation intitulée la Nuit de la Thermographie. Cette manifestation, initiée conjointement par la Communauté du Grand Tarbes et EDF a consisté, non seulement, à «thermographier», (visualiser par caméra thermique des éventuelles pertes de chaleur des habitations), 24 maisons individuelles dans notre commune mais aussi, à profiter des judicieux conseils des agents d'EDF afin de réaliser de substantielles économies d'énergie en adoptant de simples écogestes que vous pouvez (re)trouver sur : [edf.fr](http://edf.fr).

Le pot de l'amitié a clôturé cette sympathique et instructive manifestation.



## CULTURE

### A noter sur votre agenda :

L'exposition des travaux des élèves de l'école d'art plastique de Sophie DESMOULINS se déroulera du 22 avril après-midi au jeudi 27 avril 2017 à la salle des Mariages, derrière la mairie. Le vernissage est prévu le 22 avril à partir de 18h30. Venez nombreux.

## Le Jardin de Marthe Intergénérationnel



Le mercredi 15 mars, 16 gamins de 7 à 11 ans encadrés par une équipe de 4 animatrices menée par Marjorie de l'Accueil de Loisirs sans hébergement ont rencontré 2 agents du Symat, Nicolas Pérez et Kevin Gauthier. Ceux-ci avaient pour objectif : de sensibiliser les enfants au cycle de la matière, ou Comment obtient-on du compost ?

**Petit cours théorique :** les déchets ménagers, essentiellement d'origine végétale (herbes, déchets de tontes et végétaux de jardin, épluchures de fruits, légumes, etc...) recueillis dans un composteur sans fond, sous l'action des «décomposeurs» deviennent du compost, un engrais naturel.

# infos municipales

**Question des enfants :** que sont les «décomposeurs» ?

Pour le découvrir, un exercice pratique. Nicolas et Kevin distribuèrent une boîte contenant du compost, de touillettes, des «petri» (petites boîtes en plastiques) et une loupe. Tels des Sherlock Holmes ; les enfants, armés de touillettes et de loupes se mirent à farfouiller dans le compost à la recherche des fameux «décomposeurs» à déposer dans les petri.

Et ils trouvèrent : vers de terre, lombrics, mille-pattes, escargots et même des «cloépatres» au dire de certains, cloportes serait plus juste.

Un court dessin animé fut projeté et clôtura la séance sur le recyclage de la matière.

Deuxième temps fort de l'après-midi : plantation en «lasagne», dans le Jardin de «Marthe».

La petite armée des jeunes jardiniers, sous la houlette des adultes, se divisa en 4 groupes chargés chacun d'une tâche :

- ◆ Etalage de cartons
- ◆ Déchets secs : branchages, broyat...
- ◆ Arrosage.
- ◆ Compost.

Les gamins s'approprièrent la recette de plantation en «lasagnes».

- ◆ Etaler à même le sol des cartons.
- ◆ bien arroser.



- ◆ Déposer une couche de déchets secs sur la surface des cartons
- ◆ une couche de broyat.



- ◆ une couche d'herbes



Recommencer les 3 dernières opérations.

- ◆ Recouvrir de compost.



- ◆ planter.



- ◆ protéger avec du paillage pour empêcher les herbes de pousser et garder l'humidité.

- ◆ attendre que cela pousse.



**OUF**  
Fatigués les enfants ?  
Mais quelle belle après-midi !



Toutefois, si vous êtes intéressés, les visuels fournis par le SYMAT rendront plus explicite cette recette.

**QUAND RÉALISER UN JARDIN EN LASAGNES ?**

À l'automne : Les matières vertes sont encore nombreuses (tondes, résidus de récolte...) et il y a beaucoup de matières brunes à récupérer, comme les feuilles mortes.

Au printemps : C'est aussi une période propice, mais il faudra veiller à mettre une grosse couche de compost sur le dessus du tas.

**COMMENT RÉALISER SON JARDIN EN LASAGNES ?**

Chaque couche doit être copieusement arrosée au fur et à mesure de la constitution du tas.

**Le jardinage en lasagnes**

Il s'agit d'une technique surprenante et très facile à réaliser, qui permet d'obtenir une profusion de fleurs ou de légumes tout en recyclant les déchets du jardin et le carton.

Comme pour élaborer un plat de lasagnes, on superpose des couches de matériaux ligneux (carbonés donc secs) et de matériaux verts (azotés donc humides).

**POURQUOI JARDINER EN LASAGNES ?**

- ◆ Cette technique permet de constituer un humus riche et équilibré, idéal pour de nombreuses cultures et proche du sol fertile des forêts.
- ◆ Cela permet de faire pousser des végétaux sur des terrains en apparence impraticables (sols caillouteux, remblais de mauvaise qualité...).
- ◆ Le jardin en lasagnes permet de recycler les déchets verts de notre environnement immédiat.
- ◆ Cette technique est idéale pour jardiner sans se faire mal au dos.

**L'ASTUCE DU JARDINIER** Afin de réaliser un jardin en lasagnes, pensez à conserver des cartons non imprimés, des tontes fraîches, des résidus de cuisine, du fumier décomposé, des branchages, du foin, de la paille...

# infos municipales

## Le carnaval 2017 sous le thème du cirque

Les enfants des 4 écoles ont fait preuve de grande imagination non seulement dans le choix des déguisements que dans les plaisanteries du jugement de Monsieur Carnaval. La sentence a été approuvée par un public nombreux et très participatif, appréciant les arguments de la défense comme ceux de l'autorité judiciaire.



Déguisée mais pas encore à l'école



Tribunal



La parade des artistes



Parents et Grands-parents participatifs



Monsieur Loyal



Patients avant d'agir



Derniers réglages coté artistes et coté organisateurs



La sentence se prépare



Enseignants, Animateurs du Centre de Loisirs, Encadrants, Bénévoles «maître d'œuvre»



Le chapiteau est prêt



Les bikers ...sans moto



Les photographes sont en place pour immortaliser les moments forts



# infos municipales

## Travaux

La commission travaux réunie le 7 mars 2017 a retenu pour le premier bon de commande les travaux suivants :

- ◆ Aménagement derrière la salle des fêtes, permettant le déroulement de la fête locale dans de meilleures conditions par temps de pluie. Monsieur le Maire avait pris cet engagement après la dernière fête locale.
- ◆ Le Passage du Pouey, sera rénové dans son intégralité.
- ◆ Petits travaux complémentaires Avenue de l'Ousse.
- ◆ Avenue des sapins, mise en place d'une signalétique pour inciter à ralentir.
- ◆ Rue des Marguerites, réfection des trottoirs.
- ◆ Parking et accès du cimetière route de Salles Adour.
- ◆ Au cimetière, création de deux allées supplémentaires, et aménagement d'un point d'eau supplémentaire au sud.

Un deuxième bon de commande permettra de terminer le lotissement Bernadets, impasse du Pic du Midi.

D'autres études seront menées au cours de l'année, notamment sur la sécurisation des accotements de la rue de la Paix (rail...).

Le programme annuel prévu se poursuivra en fin d'année.

## RAPPEL

◆ Les espaces verts ouverts ne sont pas des terrains de sports mécaniques, notamment l'espace vert au sud de la salle des fêtes, dans le lotissement du Loung Arriou. Outre le bruit occasionné par les engins mécaniques à moteur thermique, cette utilisation présente peut-être un risque pour les autres personnes sur ces espaces. Tout contrevenant s'expose à des poursuites.

◆ Nous sommes dans la période d'entretien des jardins, aussi nous vous rappelons que propriétaires ou locataires sont tenus de tailler arbres et haies en mitoyenneté de leurs terrains y compris des terrains communaux.

◆ **Une pique de rappel** à la demande de certains barbazanais.

Les beaux jours reviennent ainsi que les premières tontes, la taille des haies... et avec les nuisances sonores.

L'utilisation pour les travaux de bricolage et de jardinage d'appareils bruyants est autorisée uniquement :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h

◆ **Nous rappelons que toute décharge sauvage, dans les bois ou ruisseaux, de déchets verts** (branchages, tontes, gravats, etc...) **est interdite sur le territoire de la commune.**

◆ **Location de benne**

Nous vous rappelons qu'il est possible de louer une benne auprès de la Mairie pour un montant de 30€.

◆ Possibilité de location de sac «Big Bag» auprès des entreprises locales de recyclage des matériaux, voir sur internet ou l'annuaire le nom des sociétés.

◆ Ramassage des ferrailles le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois. Ne peut être récupéré que la ferraille et uniquement, pas de déchets électroménager, électronique et électrique (DEEE).



## Le Site Internet

Enfin en ligne, il attend les informations des entreprises qui souhaitent y figurer.

De même, les associations sont invitées, si elles le désirent, à nous communiquer leurs animations, leurs dates et autres informations utiles pour renseigner les habitants via l'Agenda.

<http://www.barbazan-debat.fr>

## Barbazan-Debat, village dynamique et proche de ses habitants.

Par son marché et ses divers commerçants, les mercredis et vendredis sous la Halle du Centre Commercial.

Grâce à son commerce de proximité diversifié et l'accueil sympathique des gérants.

Par un large accès aux soins (médecins, kinésithérapeutes, infirmiers...) et la récente installation d'un ostéopathe dans la salle du Néouvielle, présent tous les jours sauf le jeudi après-midi.

Par son cœur du village, dont l'aménagement arrive à son terme.

Par son quartier intergénérationnel, la salle du Néouvielle et ses différentes manifestations pour les personnes âgées.

Par son Jardin de Marthe où les jeunes avec l'aide de l'Accueil de Loisirs sèment, plantent, créent lors d'ateliers du TAP et les mercredis après-midi. Il a ouvert ses portes aux personnes retraitées du village le mercredi 15 mars pour la réalisation «d'un jardin en lasagne». D'ailleurs n'hésitez pas à leur rendre visite, les aider, leur donner des semis, boutures et petits matériels.

Par son café.

Par ses différentes entreprises réparties sur son territoire.

Par ses associations et ses clubs sportifs et leurs différentes activités et ateliers.

Par ses quartiers, qui au moment du printemps, prennent de jolies couleurs avec les fleurs, les arbres diversifiés.

Par son bois du Rebisclou et ses parcours pedestres qui apportent une bouchée d'oxygène.

Chacun de nous peut prétendre s'approprier un peu ce dynamisme mais aussi l'amplifier.

## Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP)

### #accessibleatous



#### AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE

La loi du 11 février 2005 prévoit la mise en accessibilité de tous les établissements et installations recevant du public (ERP) au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Néanmoins, l'ordonnance du 26 septembre 2014 et les décrets du 5 novembre 2014 permettent aux ERP qui ne seraient pas aux normes de déposer en mairie ou en préfecture, un Agenda d'Accessibilité Programmée afin d'établir un projet pluriannuel de mise en accessibilité.

Pour toutes informations concernant l'Ad'AP : <http://www.developpement.durable.gouv.fr/-Accessibilite-.html>

#### MESSAGE D'ALERTE ESCROQUERIE

**ATTENTION** depuis le début de cette année plusieurs petite entreprises, commerces, hôtels, professions libérales de notre région ont fait l'objet d'escroqueries.

Des entreprises se faisant passer pour des organismes officiels ou agréés, font un démarchage **commercial agressif, même menaçant, par courrier, courriel, fax ou téléphone** en proposant la réalisation d'un diagnostic d'accessibilité des locaux aux professionnels après les avoir informés des sanctions encourues en cas de non-respect de la réglementation en vigueur.

Ils laissent entendre que leur service est obligatoire, ils incitent à compléter un formulaire en ligne ainsi qu'à fournir les coordonnées bancaires où des prélèvements sont effectués, sommes souvent plus élevées que celles prévues dans le contrat.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès des services compétents (mairie, préfecture, CMA...) sur la fiabilité de l'entreprise avant de contracter, et ne jamais fournir de coordonnées bancaires ni par mail, ni par téléphone.

#### Dans le cas où vous seriez victime de ce démarchage abusif, vous devez dans un premier temps :

- ◆ résumer chronologiquement les faits, garder tous les écrits,
- ◆ donner le nom de la société et de l'interlocuteur,
- ◆ si des virements sont effectués donner les coordonnées bancaires du destinataire.

Puis :

- ◆ Déposer rapidement plainte auprès des services de Police ou de Gendarmerie.

Et enfin :

- ◆ Alerter les services de la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) du département d'implantation de cette société, dont la liste se trouve via le lien :

<http://www.economie.gouv.fr/dgccrf-coordonnees-des-DDPP-et-DDCSPP>

**Ne pas déposer plainte permet aux escrocs de poursuivre leurs activités délictueuses en toute impunité.**

## Horaires des déchèteries

**Hiver (de novembre à mars) :**  
de 9h à 12h puis de 13h à 17h

**Été (d'avril à octobre) :**  
de 9h à 12h puis de 14h à 18h  
sauf le samedi de 9h à 12h puis de 13h à 18h.

- ◆ Déchèterie de Bordères fermée le Dimanche et le Lundi
- ◆ Déchèterie Nord fermée le Mercredi, Samedi et Dimanche
- ◆ Déchèterie d'Aureilhan fermée le Jeudi et le Dimanche
- ◆ Déchèterie Sud fermée le Vendredi et le Dimanche

Les quatre déchèteries sont fermées tous les jours fériés.

Ces déchèteries sont exploitées par le SYMAT. Pour davantage d'informations reportez-vous à son site internet [www.symat.fr](http://www.symat.fr) ou téléchargez sur votre Smartphone l'appli SYMAT.

## Les chats errants

Il est impératif de ne pas nourrir les chats errants pour ne pas les fidéliser dans un quartier. Il faut appeler la SPA dès la découverte d'une portée. Tout propriétaire de chat ou de chien doit, selon la loi, faire tatouer son animal, il peut procéder à sa stérilisation en même temps que les vaccins.

# du côté des associations

## CABD Comité d'Animations

Le samedi 18 avril, le CABD accueillait, pour la première fois à Barbazan-Debat, le Festival «Conte en Hiver» : une initiative qui a connu un succès inattendu.

Cette année encore, le vendredi 24 février, tous les enfants des écoles, après leur traditionnel défilé déguisé, ont jugé M. Carnaval. Le CABD a pris le relais pour la soirée avec le repas et le Bal des «pitchouns».

Dès 19h30, le CABD, Mickey, les Minions, ont accueilli les enfants venus en nombre avec parents et grands parents. Une soirée de folie avait commencé, tandis que les membres du comité s'activaient aux cuisines. Notre fidèle DJ «Adishastz» adaptait sa musique pour les enfants, leur offrant, tempêtes de neige, cadeaux, photos... Les hamburgers, frites, poulets marinés et crêpes ont rencontré un franc succès.



Les photos prises lors de cette soirée sont visibles et récupérables sur demande, ne seront pas exposées volontairement.



Nous remercions la Directrice et les Animateurs de l'Accueil de Loisirs qui ont réalisé les décors pour cette soirée dans le cadre du TAP.

Le samedi 8 AVRIL, pour la première fois à Barbazan, Nicole et Jean Charles VASQUEZ, nous ont fait partager leur répertoire de musique et chants, autour de Jean Ferrat et Georges Brassens. Venus nombreux de Barbazan, mais aussi de Tarbes et des alentours. L'auditoire a été conquis par leur simplicité, bonne humeur mais surtout par leur qualité artistique. Les textes et poésies ont été mis en valeur par l'harmonie des deux voix au son de la guitare.

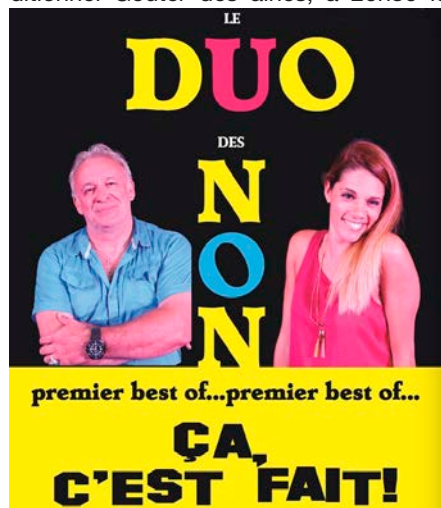
Le comité a lancé un concours pour renouveler son logo, fin des inscriptions le 18 avril. Lors de la fête sera dévoilé le gagnant et son dessin.

Les 25, 26, 27 et 28 mai : les fêtes de BARBAZAN-DEBAT.

Cette année encore, le CABD a choisi de diversifier les manifestations afin que chaque Barbazanais puisse passer d'agréables moments.

Le jeudi 25 est prévu un concert à la Chapelle de Piétat.

Le vendredi 26 après-midi et son traditionnel Goûter des aînés, à 20h30 le



spectacle du «DUO des NON» à la Salle des fêtes.

Deux points de vente pour la billetterie seront mis à disposition.

Le samedi 27 au matin, rien de tel qu'une randonnée pour se mettre en forme pour la journée (deux parcours) organisée par les Randonneurs de l'Alaric.

Et pour les plus jeunes, sur le Loung Arriou, le concours de pêche.

Dans l'après-midi, après le succès rencontré l'année dernière, le CABD renouvelle le tournoi de Bubble Foot en début d'après-midi.

En soirée la «FRENCH TEUF» animera le bal des jeunes.



Le dimanche 28 la Messe sera animée par la chorale et suivie par le traditionnel apéritif offert par la Municipalité et le Comité d'Animation et le repas de clôture de la fête.

Toutes ces journées seront accompagnées par la traditionnelle Fête Foraine, la participation des Pédescaus pour la bodega, le Club des Archers, les Randonneurs de l'Alaric et le Café de la Paix.

Le samedi 8 juillet aura lieu la SOIREE CHAMPÊTRE avec Bal musette, repas et Spectacle pyrotechnique.

Le CABD vous invite à retenir ces dates, à venir nombreux à ces différentes manifestations et vous souhaite d'y passer d'agréables moments.



# du côté des associations

## CASCADE



Après un repos bien mérité, nous avons repris le chemin des activités et nous avons offert à nos adhérentes la galette et le chocolat chaud traditionnel.

Nous avons poursuivi fin janvier avec un atelier de cartonnage avec la confection d'articles pour notre marché de Noël 2017.



En février un atelier de meubles en carton a eu lieu aux ateliers des Moulins, une journée agréable qui nous a permis de nous diversifier et d'apprendre la technique de fabrication de meuble.



En mars nous avons confectionné divers articles de décoration toujours pour notre marché de Noël et ce mois-ci nous avons un autre atelier cartonnage.

## BAS les Masques à la GYM V !!!



Le cours de GYM déguisé est devenu une tradition.

Cette année il a eu lieu le 1<sup>er</sup> mars, et a été remarquablement joyeux.

L'ambiance riche de joie de vivre s'est prolongée autour de crêpes, gâteaux, boissons etc...

Certains avaient fait preuve d'imagination et de talent de costumiers, d'autres ont profité du vestiaire insolite mis à leur disposition par la présidente, au final tout le monde a joué la carte des déguisements aussi improbables que variés...

C'était le jour ou jamais de se transformer en Docteur, Monstre, Tahitienne, Panthère etc...

Mais Mr Carnaval n'a pas été soumis au supplice du bûcher !!!

Et le rendez-vous a été pris pour le tournoi de Bowling : un enjeu de taille...

Qui va être la reine et le roi des strikes... ?



## Barbatruc

L'association propose une exposition «Encadrement et Peinture» présentant le travail d'encadrement des adhérents et les peintures de Monsieur Guy CHANUT.

Elle aura lieu les vendredi 19 mai et samedi 20 mai de 11h à 19h à la Salle des Mariages derrière la Mairie.

Venez nombreux.

## Les Invisibles

L'association organise une conférence sur le décrochage scolaire et l'orientation post 3<sup>e</sup> le 21/04/17 à 18h30 à la CCI de Tarbes.

N'hésitez pas à venir vous informer et poser vos questions.

### ASSOCIATION LES INVISIBLES

Emmanuelle FOURCADE

3 rue des Impatiens - 65690 BARBAZAN DEBAT  
Tél. 06 84 76 84 70

**LES INVISIBLES**

**CONFERENCE DEBAT  
SUR LE DECROCHAGE  
SCOLAIRE ET  
L'ORIENTATION POST  
3ème**

ATELIERS  
POUR ENFANTS

ACCROCHE TOI

**LE 21 AVRIL A 18H30 A LA  
CCI DE TARBES**

Merci de confirmer votre présence au  
06.84.76.84.70 ou par mail  
lesinvisibles65@orange.fr

INTERVENANTS PRESENTS : le  
centre référent, la MDPH, l'éducation  
nationale, le CCI, réflexologie ...

# du côté des associations

## BARBACHANTE

Samedi 18 mars, la Chorale de l'Edelweiss, sous la houlette de Jean-François Robineau, a invité deux autres chorales à participer à une bien sympathique rencontre dans la salle des fêtes de Sarrouilles. Cette année, Barbachante et la Chorale des Baronnie ont partagé ce plaisir du chant. Trois chœurs d'amateurs au style et au répertoire différents ont animé cette rencontre dans la joie et la bonne humeur. La soirée s'est terminée devant un plantureux buffet offert généreusement par les membres de l'Edelweiss au son de l'accordéon de Jean-Bernard et Valérie Coureau. Des chants repris en chœur et avec cœur, une mazurka ou une polka... Que du bonheur !



En avril, Barbachante organisera une rencontre avec la Chorale du Temps de Vivre dont la date reste à préciser.

Barbachante est constituée de joyeux lurons sous la houlette d'Alain Gimenez, un chef patient et toujours optimiste. Pour preuve, la mine réjouie des choristes... A l'occasion de la dégustation de la galette, en janvier, nous avons rendu hommage et remercié chaleureusement Salim Raossanly, notre président, fondateur de l'association, pour la permanence et l'efficacité de son action depuis 8 ans.

Rappelons que vous êtes tous conviés à nous rejoindre... surtout si vous êtes alto ou homme ! Contact : 06 79 72 83 45.

## Les Randonneurs de l'Alaric :



Le groupe randonne tous les dimanches sauf conditions météo défavorables. Depuis le dernier bulletin municipal, nous avons effectué plusieurs sorties dans les différentes vallées qui nous entourent, vallée de Campan, Val d'Azun, Vallée d'Ossau, Baronnie.

Nous continuerons le :

- ◆ 2 avril 2017 => Val d'Azun : Pic de Pédrouset, 500m, niveau 2, 5h.
- ◆ 9 avril 2017 => Vallée de Campan : Cabane de Banios, 500m, niveau 2, 5h
- ◆ 23 avril 2017 => Val Louron : Le Touroc, 600m, niveau 2, 4h
- ◆ 30 avril 2017 => Vallée de Campan : Signal de Bassia, 600m, niveau 2, 5h.

Le Comité d'Animation de Barbazan-Debat a confié aux Randonneurs de l'Alaric la marche prévue dans le programme de la fête locale, le samedi 27 mai, plus d'informations vous seront transmises ultérieurement.

Vous pouvez nous joindre en contactant :

- ◆ Françoise Mauvezin (Vice Présidente)  
Tél. 05 62 33 84 37 ou 06 70 44 54 51
- ◆ Pierre Pouyenne Vignau (Président)  
Tél. 05 62 33 80 08 ou 06 38 03 93 49



# du côté des associations

## Tennis

Les adhérents du club de tennis de Barbazan-Debat se sont retrouvés pour savourer quelques galettes et partager le verre de l'amitié. Les conversations ont bien sûr tourné autour de l'actualité tennistique, des équipes en compétition, treize au total sur la saison, des progrès de l'ensemble des joueurs et de l'avenir. L'agenda du club est déjà bien rempli, c'est d'abord la Coupe de Printemps qui occupera les esprits avec quatre équipes en lice, deux féminines et deux masculines, le tournoi interne va simultanément se mettre en place, puis se déroulera le tournoi de double mixte, fin mai début juin. Le point d'orgue de la saison sera le traditionnel repas qui se tiendra le **dimanche 25 juin**. Mais ce pot de l'amitié fut surtout l'occasion de parler à bâtons rompus de tout et de rien, des choses qui font partie de la vie quotidienne et cela dans les rires et la bonne humeur. Bref un moment très convivial qui rappelle que le sport est avant tout vecteur de rencontres, de joie et de bonne entente.

Cette année le club de tennis compte 90 adhérents, parmi eux 20 jeunes. Tous profitent d'installations très agréables que la commune met à leur disposition. Dans ce contexte très positif les progrès et le plaisir de jouer sont constants.

Bonne continuation à tous.

Pour tout renseignement contactez la mairie ou le 06 79 60 16 14.

Club de tennis de Barbazan



## Théâtre de l'Arlequin

Quoi de neuf en cette nouvelle année.

Des départs, des arrivées, ainsi va la vie d'une troupe de théâtre.

Nous souhaitons la bienvenue à Yoann.

Après plusieurs lectures de pièces le choix est fait, «14 juillet à la maison de retraite» de Pascale Valentini-Daniel, toujours sous la direction de Nadia Berthe.

La 1<sup>ère</sup> est prévue le **2 décembre** à la salle des fêtes de Barbazan-Debat, reprenez cette date.

Nous y reviendrons plus tard.

N'hésitez pas à consulter notre blog :  
[theatredelequin65.jimdo.com](http://theatredelequin65.jimdo.com)

## Des nouvelles de l'Association de Jumelage Autol-Barbazan

L'AJAB vous donne rendez-vous le **25 Juin** pour son Vide-Grenier d'été. Il se tiendra à l'extérieur le long des rues de l'Arbizon, de la Mairie et sur le parking de la Mairie.

Les modalités d'inscription vous seront communiquées début Juin par radio, internet (sites Brocabrac et Vide-Grenier.org), presse et affiches.

Le Vide-Grenier d'hiver de l'association se déroulera le **26 Novembre 2017**. L'AJAB vous donnera de plus amples informations à ce sujet, courant octobre.

Bonnes vacances de Printemps à tous nos jeunes et bonnes fêtes de Pâques à tous les Barbazanais.

## le carnet

### Numéros utiles

Restaurant scolaire :	05 62 33 80 01
Gymnase :	05 62 33 93 06
Centre de loisirs :	05 62 33 96 50
Ecole Maternelle M.Pagnol :	05 62 33 83 98
Ecole Maternelle J.Prévert :	05 62 33 81 57
Ecole Primaire P.Verlaine :	05 62 33 89 37
Ecole Primaire A.Rimbaud :	05 62 33 87 55
SAMU :	15
Gendarmerie :	17
Pompiers :	18
Pompiers : depuis un portable	112

### Naissances

DROUILHET Raphaël, le 10 décembre 2016  
LAMARQUE-CHOY Zoé, le 25 décembre 2016  
SOULI Kaïna, le 27 décembre 2016  
BROUARD Swann, le 8 février 2017  
ETCHECOPAR Maëly, le 21 février 2017  
LABAN Romy, le 21 février 2017

### Décès et transcriptions de décès

PÉLÉGRIN Y Gérard, le 29 décembre 2016  
ARINO Didier, le 10 janvier 2017  
NAVARRET Léon, le 27 janvier 2017  
DANTIN Renée née ROCHER VIVES, le 4 février 2017  
PASCUAL Pierre, le 7 février 2017  
LAPORTE Juliette née COSTEDOAT, le 11 février 2017  
SAENZ Raymonde née PRAT, le 15 février 2017



La commission  
Information et Communication  
attend vos articles  
pour le prochain bulletin,  
qui paraîtra en juillet,  
dès le mois de juin.



**MAIRIE**  
BP 23 - 2 bis, rue des Pyrénées  
65690 BARBAZAN-DEBAT  
Tél : 05 62 33 95 67 – Fax : 05 62 33 92 93  
[mairie.barbazan-debat65@wanadoo.fr](mailto:mairie.barbazan-debat65@wanadoo.fr)

**HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC**  
Lundi Mardi Mercredi Vendredi  
8h à 12h - 13h30 à 18h  
Jeudi : 13h30 à 18h  
Samedi : 10h à 12h

Le prochain bulletin paraîtra en juillet. Vous pouvez communiquer vos contributions soit au secrétariat de la Mairie, soit par messagerie électronique ([mairie.barbazan.debat65@wanadoo.fr](mailto:mairie.barbazan.debat65@wanadoo.fr)), soit dans la rubrique contact sur le site officiel [www.barbazan-debat.fr](http://www.barbazan-debat.fr)  
Bulletin édité par la Mairie de BARBAZAN-DEBAT  
Directeur de la publication : J.C.PEDEBOY - Equipe de rédaction : La Commission Information Communication